



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AFD DEMARRE SES ACTIVITES AU BRESIL EN 2007

A l'occasion de sa visite au Brésil, Madame Christine Lagarde, Ministre déléguée au Commerce extérieur, a annoncé que l'Agence Française de Développement va démarrer ses activités au Brésil au cours du premier semestre 2007.

Les concours de l'AFD serviront l'intérêt du Brésil en favorisant, dans le respect des règles de l'aide déliée, les transferts de connaissances dans les domaines d'excellence de l'expertise française.

Dans le respect et en appui des politiques publiques conduites par les autorités brésiliennes, l'AFD étudiera les opportunités d'intervention contribuant à limiter les changements climatiques, préserver la biodiversité et lutter contre les maladies émergentes et transmissibles.

En parallèle, l'AFD cherchera à développer la **coopération trilatérale**, par un partenariat avec l'Agence Brésilienne de Coopération, pour assurer le financement et la mise en œuvre de **projets en direction des pays en développement**, en priorité en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes.

Par ailleurs, l'AFD pourra financer des projets de **coopération régionale avec la Guyane**, notamment dans le domaine du développement économique et de la préservation de l'environnement, afin de renforcer et de diversifier les échanges avec les Etats amazoniens.

Enfin, dans le cadre de ses projets, l'AFD – et sa filiale Proparco dédiée au secteur privé – assureront la promotion de la **responsabilité sociale et environnementale** (RSE), qu'il s'agisse de consommer moins d'énergie, de développer des processus de fabrication moins polluants, de respecter des normes sociales ou de participer à la lutte contre les maladies transmissibles.

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. L'Agence finance dans les cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer des projets économiques et sociaux portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. En 2005, les engagements du Groupe (AFD et Proparco, sa filiale spécialisée dans le financement et la promotion du secteur privé) ont été de 2,5 milliards d'euros, dont 1,7 milliard dans les pays en développement et 800 millions en direction des collectivités d'Outre-mer.

Relations presse

Guillaume de Saint-Phalle, desaintphalleg@afd.fr - Tél.: 01.53.44.36.64
Anne-Sophie Morizot (Hopscotch), asmorizot@hopscotch.fr – Tél. : 01.58.65.00.88